

# Modèle de contrat de travail (conforme à la CCT des shops de stations-service)

## 1. Partenaires au contrat

Nom : Employeur

Rue :

NPA / localité :

Nom / prénom :

Employé

Rue :

NPA / localité :

Date de naissance :

## 2. Généralités

Le contrat de travail règle les rapports de travail entre l'employé et l'employeur, en complétant ou en s'écartant de dispositions de la Convention collective de travail des shops de stations-service suisses (CCT) du 1<sup>er</sup> février 2018, laquelle fait partie intégrante du présent contrat individuel de travail. Pour le surplus, les dispositions du Code des obligations s'appliquent à titre supplétif.

La Convention collective de travail des shops de stations-service suisses a été remise à l'employé.

## 3. Dispositions spéciales

### 3.1. Fonction / Qualifications

L'employé est engagé comme.....(Fonction) et dispose, au moment de son engagement, des qualifications suivantes :

Sans apprentissage                       2 ans d'apprentissage                       3 ans d'apprentissage

### 3.2. Début du contrat, durée

Les rapports de travail débutent le ....et ils sont fixés pour une durée indéterminée.

Les rapports de travail débutent le ....et se terminent le .....

### 3.3. Période d'essai

La période d'essai est fixée à ... mois.

### 3.4. Durée du travail hebdomadaire

La durée du travail s'élève à ..... heures par semaine, ce qui correspond à un taux d'occupation de ..... %.

### 3.5. Salaire

Le salaire brut mensuel fixe de l'employé s'élève à CHF ..... x 13.

Le salaire mensuel horaire brut de l'employé se compose des éléments suivants :

Salaire horaire :	CHF	...
Indemnité pour les jours fériés 3,59%	CHF	...
Indemnité de vacances 9,24% / 10,64%	CHF	...
Total intermédiaire :	CHF	...
Part au 13 <sup>e</sup> salaire mensuel 8,33%	CHF	...
<b>Total :</b>	<b>CHF</b>	<b>...</b>

## 4. Autres dispositions

---

Lieu / date: \_\_\_\_\_

L'employeur: \_\_\_\_\_ L'employé: \_\_\_\_\_

*Le présent contrat est établi en deux exemplaires. L'employé et l'employeur disposent chacun d'un exemplaire signé par les deux parties.*